

Conseil communal du 30 juin 2025

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2025

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

2. Programme stratégique transversal 2025-2030 – Prise d’acte

L’assemblée est invitée à prendre acte du Programme stratégique transversal pour la mandature 2025-2030.

3. ASBL Impact – Contrat de gestion – Période 2025-2028 - Approbation

L’assemblée est invitée à approuver le contrat de gestion entre l’ASBL Impact et la Commune portant sur la période 2025-2028.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

4. Convention d’exploitation d’un établissement de jeux de hasard de classe II – Rue de la Festingue 36 à Néchin – Approbation

L’assemblée se propose d’approuver le projet de convention d’exploitation d’un établissement de jeux de hasard de classe II à la Rue de la Festingue 36 à Néchin sous réserve de l’obtention par le demandeur d’un permis d’environnement en vue de la transformation du bâtiment actuel qui accueillera l’activité ainsi que de l’obtention d’un numéro de maison distinct, spécifique à cette activité.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

5. SRL Les Heures Claires – Désignation des représentants communaux au sein du Comité d'attribution – mandature 2024-2030 - Décision

L'assemblée se propose d'approuver la désignation des 2 représentants de la commune d'Estaimpuis qui siègeront au Comité d'attribution de la SRL Les Heures Claires.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

6. Intercommunale IMIO – Assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2025 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil est invité à approuver les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale IMIO du 10 juin 2025 tels que repris ci-dessous :

1. Décharge aux administrateurs ;
2. Démission d'office des administrateurs ;

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

7. Marché public – Remplacement d'un lave-vaisselle – école d'Evregnies – Attribution – Ratification de la délibération du Collège

L'assemblée se propose de ratifier la délibération du 24 mai 2025, par laquelle le Collège communal attribuait le marché "Remplacement d'un lave-vaisselle à l'école d'Evregnies " à la société Horeca Pro - Zoning du Brûle 53, 7390 Quaregnon au montant de 3.694,61 € TVAC.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

8. Marché public – Complexe sportif d'Estaimbourg – Remplacement d'une porte sectionnelle – Approbation des conditions et de l'attribution – Ratification de la délibération du Collège

L'assemblée se propose de ratifier la délibération du 14 juin 2025, par laquelle le Collège communal attribuait le marché "Complexe sportif d'Estaimbourg - remplacement d'une porte sectionnelle " à la société L-DOORNASSAU, Kwadelapstraat, 2 - 9320 Ereembodgem au montant de 5.641,02 € TVAC.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

9. Estaimpuis – Crèche Le Petit Poucet – Extension – Marché de fournitures – Approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2025/BE/F/012 et le montant estimé du marché « Estaimpuis - crèche le petit poucet - extension – marché de fournitures » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 68.250,35 € hors TVA ou 82.582,93 €, 21% TVA comprise. Ledit marché comprend les différents lots suivants :

- * Lot 1 (matériaux de menuiserie), estimé à 11.491,80 € hors TVA ou 13.905,08 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 2 (menuiserie/couverture), estimé à 5.925,00 € hors TVA ou 7.169,25 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 3 (isolation), estimé à 3.300,00 € hors TVA ou 3.993,00 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 4 (revêtement de sol), estimé à 14.000,00 € hors TVA ou 16.940,00 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 5 (électricité générale), estimé à 5.084,55 € hors TVA ou 6.152,31 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 6 (lamellés collés), estimé à 10.500,00 € hors TVA ou 12.705,00 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 7 (bois de coffrage), estimé à 1.980,00 € hors TVA ou 2.395,80 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 8 (métal), estimé à 6.900,00 € hors TVA ou 8.349,00 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 9 (quincaillerie), estimé à 1.710,00 € hors TVA ou 2.069,10 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 10 (maçonnerie), estimé à 3.954,00 € hors TVA ou 4.784,34 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 11 (bardage), estimé à 3.405,00 € hors TVA ou 4.120,05 €, 21% TVA comprise ;

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

10. Convention de collaboration avec la Province de Hainaut dans le cadre de la mission de l'indicateur-expert provincial – Mise à jour des documents cadastraux - Approbation

L'assemblée est invitée à approuver la convention de collaboration avec la Province de Hainaut dans le cadre de la mission de l'indicateur-expert provincial dont l'objectif est de travailler conjointement avec la commune afin d'améliorer et de faciliter la mise à jour des documents cadastraux (plans, matrice cadastrale et documentation d'expertise).

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

11. Compte 2024 – Etablissement cultuel de Néchin – Réformation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 21 mars 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Amand de Néchin arrête le compte pour l'exercice 2024 telle que réformée comme suit :

	Fabrique d'église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 34.264,68	€ 34.301,10
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 21.139,66	€ 21.139,66
Recettes extraordinaires totales	€ 33.530,07	€ 33.530,07
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 15.092,07	€ 15.092,07
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 3.428,18	€ 3.410,18
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 13.989,04	€ 14.138,78
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 18.000,00	€ 18.438,00
- dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 67.794,75	€ 67.831,17
Dépenses totales	€ 35.417,22	€ 35.986,96
Résultat comptable	€ 32.377,53	€ 31.844,21

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

12. Compte 2024 – Eglise Protestante Unie de Belgique Tournai – Estaimpuis (EPUB) – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 23 mai 2025 par laquelle le Conseil d'administration de la fabrique d'église protestante à Tournai arrête le compte pour l'exercice 2024 comme suit :

Recettes ordinaires totales	€ 30.492,23
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 24.987,79
dont 1.999,02 € à charge de la Commune d'Estaimpuis	
Recettes extraordinaires totales	€ 523,29
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 523,29
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 12.214,13
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 16.604,50
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 0,00
- dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	€ 0,00
Recettes totales	€ 31.015,52
Dépenses totales	€ 28.818,63
Résultat comptable	€ 2.196,89

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

13. ESTAIMPUIS – Rue de la Gare – Plan général d’alignement d’une partie de la rue de la Gare dans le cadre d’un nouvel aménagement de la voirie avec modification de l’assiette de la voirie – Approbation

L’assemblée est invitée à approuver le plan d’alignement modifié par le géomètre-expert M. Hicham MOUADDINE en date du 17 juin 2025, et ce, afin de répondre à la réclamation portée par les propriétaires du n° 59 de la rue de la Gare en désaccord avec l’alignement initialement proposé qui empiétait sur une grande partie de leur propriété.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

14. ASBL Communales – Comptes 2024

L’assemblée est invitée à arrêter, comme suit, les comptes de l’exercice 2024 des ASBL communales :

Association	Subside communal % des subsides	Total des subsides % des produits	Produits	Charges	Ben/Perte 2024
CLPE	€ 154.522,00 43%	€ 357.713,37 96%	€ 374.144,18	€ 386.599,51	€ -12.455,33
CA	/		AG	17-04-25	
Estaim'Culture	€ 26.450,00 72%	€ 36.814,70 60%	60873,9	55985,95	€ 4.887,95
CA	25-04-25		AG	23-05-25	
Estaim'Sportifs	€ 9.250,00 57%	€ 16.250,00 92%	17649,49	28520,12	€ -10.870,63
CA	29-04-25		AG	23-05-25	
Impact	€ 115.756,24 40%	€ 286.646,99 8%	3520373,72	3537333,68	€ -16.959,96
CA	22-05-25		AG	30-06-25	
Crèche	€ - 0%	€ - 0%	192182,49	214550,41	€ -22.367,92
CA	/		AG	18-06-25	
Le Progrès	€ 33.337,00 52%	€ 63.527,58 11%	571050,53	552840,36	€ 18.210,17
CA	03-04-25		AG	23-04-25	
Jeunes	€ 8.000,00 5%	€ 168.778,09 84%	201662,59	201584,74	€ 77,85
CA	23-04-25		AG	28-05-25	
TOTAL	€ 347.315,24	€ 929.730,73	€ 4.937.936,90	€ 4.977.414,77	€ -39.477,87

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

15. Proposition de motion – Instauration d’un système de consigne sur les canettes en Wallonie

L’assemblée est invitée à approuver la motion relative à l’instauration d’un système de consigne sur les canettes en Wallonie.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

16. Proposition de motion – Soutien aux médias de proximité/Notélé

L’assemblée est invitée à approuver la motion relative au soutien aux médias de proximité/Notélé.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

Séance de questions-réponses

(Art. 77 du ROI : Le nombre maximal de questions orales est limité à une par conseiller et par séance)

H U I S C L O S

17. Personnel communal - service des Ressources Humaines - chef de bureau f.f. - désignation
18. Personnel communal - service Etat civil/Population - chef de bureau f.f. - désignation
19. Personnel communal - service Animation - chef de bureau f.f. - désignation
20. Personnel communal statutaire – Convention de mise à disposition – ASBL Le Progrès – Chef de bureau technique
21. Personnel enseignant – interruption de carrière 1/5e temps
22. Personnel enseignant – interruption de carrière 1/4 temps
23. Personnel enseignant – interruption de carrière dans le cadre du congé parental
24. Personnel enseignant – Ratification des délibérations du Collège communal

Bonne séance,
Frédéric DI LORENZO
Bourgmestre